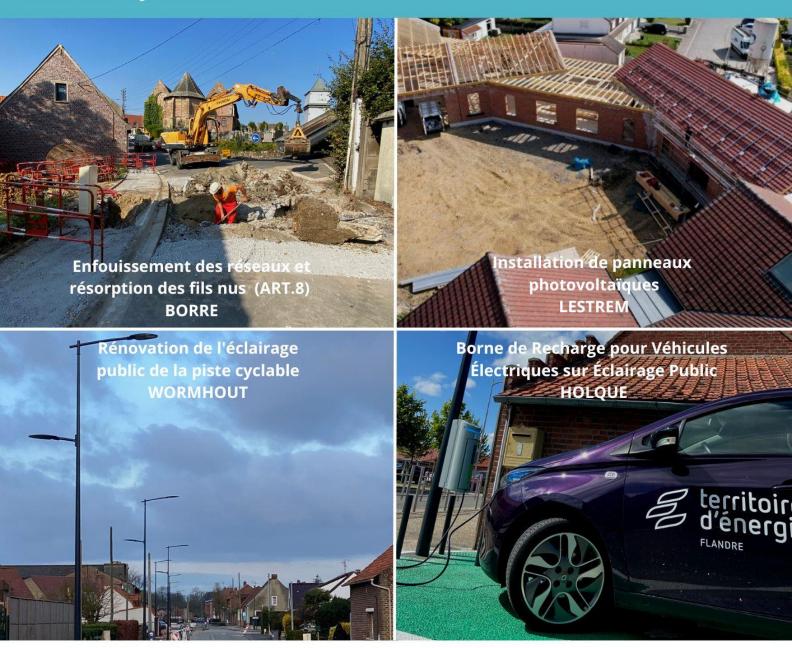
# Note de présentation du Compte administratif 2022

Comité Syndical









#### Préambule

Afin de renforcer l'information des élus et des citoyens, une note de présentation brève et synthétique doit être jointe au CA et au BP.

Cette note ainsi que le CA 2022 seront téléchargeables sur le site du Syndicat dans un délai 15 jours maximum suivant le vote du CA 2022.

### I) Contexte national

La situation géopolitique actuelle est extrêmement tendue et source d'importantes incertitudes.

Aussi l'énergie est devenue une préoccupation majeure pour l'ensemble de acteurs : collectivités, entreprises, particuliers. Outre la question du cout de l'énergie, se pose également la question de la disponibilité en gaz et particulièrement en électricité. Des délestages sont envisageables au cours de l'hiver 2022 2023.

#### Note de l'INSEE - 7 septembre 2022

La toile de fond de l'activité économique mondiale reste marquée par la conjonction de plusieurs chocs exogènes (sanitaire, géopolitique, climatique) qui entraînent des tensions persistantes sur les conditions de production et contribuent à alimenter l'inflation.

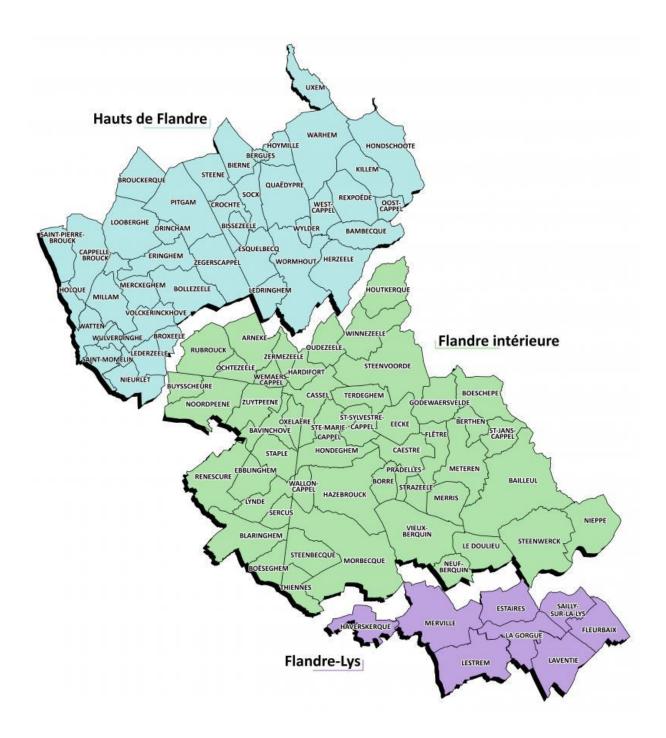
En France, les politiques publiques de limitation des prix de l'énergie aideraient à maintenir le glissement annuel des prix à la consommation à un niveau proche de 6 % en septembre-octobre. Celui-ci pourrait néanmoins atteindre environ 6,5 % en décembre, du fait notamment de l'augmentation continue des prix de l'alimentation.

Les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises suggèrent une relative résistance de l'activité française cet été, en particulier dans les services. La croissance serait ainsi légèrement positive (+0,2 % prévu) au 3e trimestre. La fin d'année est plus incertaine et l'activité pourrait marquer le pas (0,0 % prévu), sur fond de resserrement monétaire et d'inquiétude sur les approvisionnements en énergie. La croissance annuelle s'élèverait ainsi à 2,6 % pour 2022, mais l'« acquis » de croissance pour 2023 serait modeste.

## II) Contexte local

Département le plus peuplé des Hauts de France, le Nord compte, début 2021, 2,6 millions d'habitants. Le Pas de Calais compte lui 1,5 millions d'habitants

Le SIECF TE FLANDRE regroupe 94 communes du Département du Nord et 4 communes du Département du Pas de Calais, pour un total de population de 199 333 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



# A) Compétences AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Energie) électricité et gaz

# 1. Le contrat de concession avec ENEDIS et EDF au titre de la distribution publique d'électricité

Les négociations entre le SIECF TE FLANDRE et ENEDIS et EDF ont abouti fin 2018, avec la signature d'un nouveau contrat pour 30 ans, signé le 21 novembre 2018 avec entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce contrat permet depuis 2019, une revalorisation significative de la R1 (redevance de fonctionnement versée par ENEDIS), une pérennisation de la R2 (redevance d'investissement versée par ENEDIS) et surtout un programme pluri annuel d'investissement (PPI) d'ENEDIS pour un montant de 10 millions d'Euros sur 4 années (2019 / 20 / 21 / 22). ENEDIS et le SIECF TE FLANDRE ont dressé le bilan de ce PPI lors du Comité du 13 octobre 2022. Les objectifs sont atteints coté ENEDIS et coté SIECF TE FLANDRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SIECF TE FLANDRE assure la maitrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre des travaux d'amélioration du réseau par le biais des travaux dits d'Article 8. Dans ce cadre et en accord avec ENEDIS, la priorité est donnée à la résorption des fils nus afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de la desserte, ainsi qu'aux travaux en périmètre classé (périmètre ABF Architecte des Bâtiments de France).

Ce nouveau contrat a modifié le régime TVA des travaux Article 8 et de la redevance R2.

Les chantiers réalisés au titre du programme 2022 ont permis d'enfouir et effacer 3592 mètres linéaires dont 1800 m de fils nus.

Le SIECF TE Flandre a donc réalisé le programme de travaux prévus avec ENEDIS.

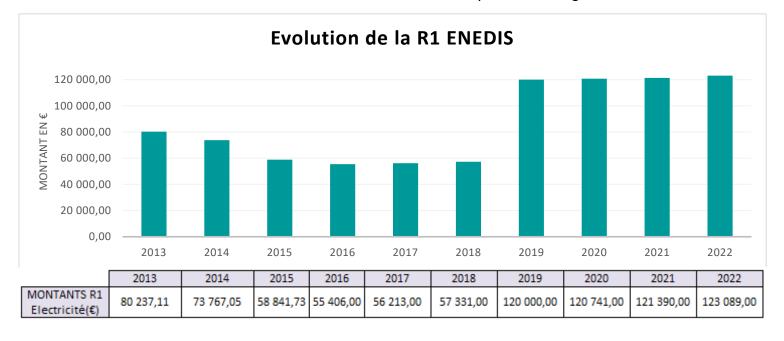
A noter, le SIECF TE Flandre récupère désormais la TVA directement auprès des services fiscaux.

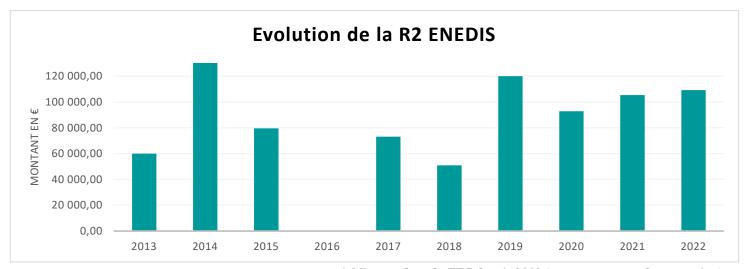
## 2. Etat des relations contractuelles avec le concessionnaires et délégataire GRDF

Un accord national a été signé au printemps 2022 entre la FNCCR, France Urbaine et GRDF sur un nouveau modèle de contrat de concession gaz. Ce nouveau modèle à vocation à s'appliquer au contrat historique du Syndicat. L'avenant n° 9 reprenant ce nouveau modèle de contrat de concession est présenté au vote lors de la réunion du 6 février 2023.

3. Perception des redevances dues par les concessionnaires au titre de l'année 2022 (R1 et R2)

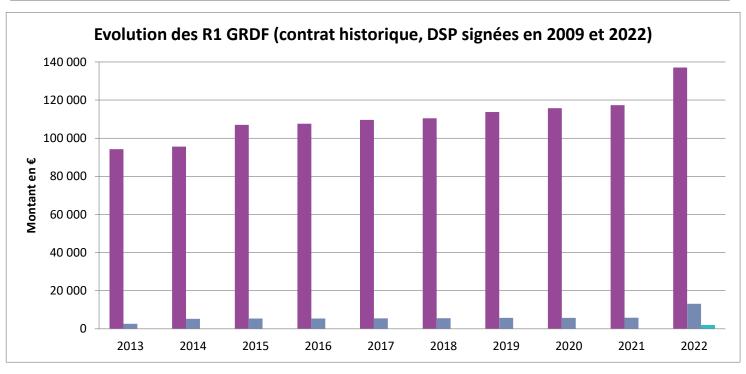
Les R1 Enedis et GRDF et la R2 Enedis sont conformes aux prévisions budgétaires.





\* Mise en place du TTC depuis 2019 (nouveau contrat de concession).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
MONTANTS R2	60 000 00	140 000,00	70 640 76	0.00	73 200 00	50 040 02	120 077 00	92 914 00	105 474 00	109 324,80
Electricité(€)	00 000,00	140 000,00	15 045,10	0,00	73 200,00	30 343,32	120 077,00	32 314,00	103 474,00	105 524,60



ANNEES	CONTRAT HISTORIQUE	CONTRAT DSP 2009	CONTRAT DSP 2022
2013	94 252,63 €	2 635,77 €	0,00€
2014	95 587,23 €	5 266,85 €	0,00 €
2015	107 025,00 €	5 369,00 €	0,00 €
2016	107 637,00 €	5 411,00 €	0,00 €
2017	109 595,00 €	5 475,34 €	0,00 €
2018	110 434,00 €	5 550,19 €	0,00 €
2019	113 703,00 €	5 713,00 €	0,00 €
2020	115 752,28 €	5 776,01 €	0,00 €
2021	117 340,16 €	5 814,46 €	0,00 €
2022	137 050,90 €	13 106,30 €	1 984,70 €

Les discussions menées avec GRDF sur le calcul de la R1 de la DSP de 2009 suite à travaux d'extension du réseau de gaz et sur le calcul de la R1 concession historique ont permis une revalorisation substantielle des deux redevances R1 dues par le concessionnaire.

#### 4. Permanences précarité énergétique et services aux usagers

Dans le cadre de sa compétence électricité et gaz, le SIECF TE assure une permanence de lutte contre la précarité et de médiation pour le compte des usagers de la concession. Cette permanence a lieu à Hazebrouck et dans 8 lieux d'accueil décentralisés sur le territoire.

Le service Précarité Energétique a également participé au Salon du développement durable (dans le cadre de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique) le 19 novembre à Wallon- Cappel.

Le SIECF TE a renouvelé sa convention avec EDF pour le traitement des cas en précarité le 23 novembre 2022. De même avec ENGIE puisqu'une convention de partenariat a également été signée.

Une présentation du Service de proximité aux usagers du SIECF aux différents partenaires du CCAS de Wormhout a été réalisée le mardi 16 Décembre 2022.

#### B) Compétences AODE et transition énergétique

# 1. Bilan du programme ACTEE 1 (Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

Le SIECF TE FLANDRE en partenariat avec le SE 60 (Syndicat d'énergie de l'Oise) et la FDE 80 TE SOMME (Fédération Départementale de la Somme) a été lauréat de l'Appel à projet pilote ACTEE 1. Il s'agit d'un programme porté par la FNCCR et financé par valorisation des CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

Dans ce cadre, le poste d'un économe de flux du Syndicat a été co-financé. En parallèle, le SIECF TE FLANDRE a porté un vaste programme d'audits énergétiques des bâtiments publics du territoire.

Grace au programme ACTEE 1, le SIECF a réalisé ou fait réaliser 87 audits de bâtiments publics.

8 bâtiments ont été audités en régie par les services du Syndicat (7 bâtiments à Morbecque - 1 bâtiment CCFI à Cassel) et 79 bâtiments dont les audits ont été réalisés par un Bureau d'études prestataire.

En outre, le programme ACTEE 1 a également permis d'accompagner 22 projets de rénovation de bâtiments publics grâce à une subvention concernant les frais de maitrise d'œuvre.

Dans ce cadre, une convention a été passée avec GRDF afin d'encourager l'abandon du fioul et du gaz propane par les bâtiments du territoire et le passage au gaz naturel.

**35 bâtiments sont accompagnés dans le cadre de ce projet** (dont 4 réalisés, 26 encore en phase d'étude et 5 projets n'ayant pas abouti)

# 2. Le programme ACTEE 2 (Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) Sequoia 1

Le SIECF TE FLANDRE en partenariat avec le SE 60 et la FDE 80 TE Somme est lauréat de l'appel à projet ACTEE 2 Sequoia 1. Dans ce cadre, l'objectif du groupement est de favoriser une rénovation énergétique globale et performante ainsi qu'une amélioration de la qualité de l'air intérieur pour les bâtiments éducatifs (écoles, écoles de musiques, restaurants scolaires, crèches, garderies,) des 3 territoires.

De manière opérationnelle, en Flandre, le programme ACTEE 2 Sequoia 1 se décline en :

==> études énergétiques et qualité de l'air intérieur des bâtiments éducatifs du territoire 34 audits énergétiques ont été réalisés et 27 études de la qualité de l'air intérieur.

Un webinaire sur la qualité de l'air intérieur a été réalisé en février 2022 pour les communes membres du SIECF. Ce webinaire a été animé par le Vice-Président en charge de la transition énergétique.

Ce temps d'échange a permis d'aborder les thèmes suivants :

- La question de la ventilation
- La gestion de l'énergie
- L'utilisation et le financement des capteurs de CO2

==> aide et soutien à la réalisation des travaux via un accompagnement par les services du SIECF TE FLANDRE et une prise en charge des frais de maîtrise d'œuvre (30% du montant HT dans la limite de l'enveloppe financière attribuée) 1 projet de rénovation d'école accompagné en maitrise d'œuvre Saint Jans Cappel et 2 autres projets en cours d'instruction (Looberghe, Merville).

#### 3. Le programme ACTEE 2 PEUPLIER à destination des bâtiments culturels

Le SIECF est lauréat du programme ACTEE PEUPLIER depuis décembre 2021. Ce programme a pour but de réaliser des audits énergétiques du patrimoine culturel du territoire ainsi qu'une analyse de la qualité de l'air intérieur de ces bâtiments. Une réunion de lancement du programme a eu lieu en mars 2022 avec l'ensemble des communes bénéficiaires. Une convention de groupement de commande a été établie lors de cette réunion afin que le SIECF puisse publier un marché d'audits énergétiques ainsi qu'un marché pour l'analyse de la qualité de l'air intérieur bénéficiant aux dites communes.

Le marché a été attribué en novembre 2022 et les études débutent au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Ce programme permet le financement d'un poste d'économe de flux au sein du SIECF pendant toute la durée de l'appel à projets.

#### 4. Le programme ACTEE 2 Sequoia 3

Le SIECF est lauréat du programme ACTEE 2 SEQUOIA 3 en groupement avec le SE60, le SIDEN SIAN (régie de NOREADE), la CA de Beauvais, la Ville de Beauvais et le CCAS de Beauvais. Le groupement a remporté le programme en mars 2022.

Cet appel à projet a pour but de réaliser des audits énergétiques du patrimoine ainsi qu'une analyse de la qualité de l'air intérieur des bâtiments référencés par commune. Le marché a été attribué en novembre 2022 et les études débutent au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Ce programme permet le financement d'un poste d'économe de flux au sein du SIECF pendant toute la durée de l'appel à projets.

#### 5. Le programme Schém'ACTEE pour la ville d'Hazebrouck

Le SIECF TE FLANDRE a répondu à l'appel à projet Schém'ACTEE et est lauréat depuis octobre 2022.

Ce programme permet de financer l'élaboration d'un schéma directeur immobilier énergétique ainsi que l'acquisition d'outils de diagnostic et de suivi de consommation pour la ville d'Hazebrouck.

Ce SDIE permettra d'optimiser l'occupation des bâtiments et leurs usages, d'identifier les actions et définir leur ordre de priorité, de phaser les projets en cohérence avec leurs priorités et leurs moyens mis à disposition et élaborer et adopter une stratégie immobilière et énergétique à court, moyen et long terme. La consultation a été publiée par la ville d'Hazebrouck en janvier 2023.

## 6. Les actions de Maitrise de la demande en énergie et de développement des ENR (Energies Renouvelables)

Afin d'encourager les actions en faveur de la maitrise de la demande en énergie (MDE), le SIECF TE FLANDRE a créé au cours de l'année 2014, un appel à projets concernant les bâtiments publics.

13 bâtiments sont aidés par le biais du fond au titre de la MDE 2022, à savoir :

- Salle des Sports FLEURBAIX,
- Logements Carnot BERGUES,
- Bâtiment « petite Enfance » CCFI METEREN,
- Salle des Sports NEUF BERQUIN,
- Ecole L. Ventura BLARINGHEM,
- Mairie, HAZEBROUCK,
- Salle des Fêtes SAINT SYLVESTRE CAPPEL,

- Salle des Sports BOESCHEPE,
- Espace Périscolaire NIEPPE,
- Salle des Sports STEENWERCK,
- Musée GODEWAERSVELDE,
- Epicerie Communale THIENNES,
- Terrain de Foot Intercommunal à NOORDPEENE

3 projets solaires sont aidés par le biais de l'appel à projet du Solaire en Flandre pour 2022 :

- Ecole SOCX,
- Mairie LESTREM,
- Salle de Sports MORBECQUE

Les bureaux du SIECF-TE FLANDRE ont été équipés de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation. Ce projet démonstrateur a été soutenu financièrement par le département du Nord dans le cadre du PTS 2020 - Faire de la Flandre un territoire à Energie positive.

Enfin l'Association Yser Houck s'est retirée du programme LIN, le programme d'isolation par anas de lin est donc suspendu.

En parallèle, le SIECF TE continue de valoriser l'ensemble des dossiers éligibles (travaux éclairage public ou bâtiments) au titre des CEE (dits CEE Classiques).

## 7. Accompagnement des communes dans la mise en place du Décret Tertiaire et saisies des données OPERAT

Un webinaire a été organisé en mai 2022 à destination des communes membres du SIECF sur le décret tertiaire, ses obligations et comment y répondre. Ce webinaire a été animé par le Vice-Président en charge de la transition énergétique.

Suite à ce webinaire, le SIECF a proposé aux communes assujetties au décret tertiaire de réaliser les différentes déclarations sur la plateforme OPERAT pour le compte des communes. 21 communes ont sollicité le SIECF afin de bénéficier de l'aide du Syndicat pour réaliser leurs déclarations. Les services du Syndicat ont réalisé toutes les déclarations demandées au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.

#### 8. L'achat groupé d'énergie

Les marchés d'achat groupé d'énergie ont été renouvelés en 2021 et sont en vigueur depuis le 01/01/2022.

Afin d'accompagner les collectivités de Flandre concernant la flambée des prix des énergies pour 2023 et les difficultés potentielles d'approvisionnement en électricité et gaz durant l'hiver 2022/23, le syndicat a organisé un webinaire SOBRIETE ENERGETIQUE le 20 octobre 2022 à destination de toutes les collectivités de Flandre.

#### C) Exercice de la compétence Eclairage public (maintenance et investissement)

Pour l'année 2022, 55 communes adhérentes à la maintenance (option B). En outre, par convention le SIECF TE FLANDRE a également entretenu les zones d'activités de la CCFI, de la CCHF et du SMICTOM.

Dans ce cadre, l'ensemble des dépannages a été assuré par le biais du marché de maintenance.

Pour l'année 2022, 79 communes adhérentes à l'investissement (option A et option B confondues). L'ensemble des chantiers prévus a été réalisé ou est en cours de réalisation y compris pour les chantiers des Communautés de Communes et du SMICTOM.

Le SIECF TE FLANDRE a réalisé les objectifs prévus en matière de rénovation d'éclairage public vétuste (résorptions des éclairages vétustes types lampes boules notamment).

Dans le cadre du plan de relance financé par l'Etat, le SIECF TE FLANDRE est attributaire d'une subvention DSIL PLAN DE RELANCE pour les travaux d'éclairage public à hauteur de 416 230 €, pour un montant de travaux éligibles de 3 052 036 €HT, les travaux ont débutés au dernier trimestre 2020 et se terminent en 2024.

Le SIECF, en groupement avec le SE60 et le SIDEC Cambrésis est lauréat du programme national LUM'ACTE porté par la FNCCR. L'objectif est d'auditer le parc d'éclairage public pour permettre de quantifier et planifier les travaux de rénovation à venir. La ligne directrice étant les économies d'énergie, une meilleure qualité d'éclairage (lutte contre la pollution lumineuse) et le respect les obligations règlementaires de l'arrêter nuisances lumineuses. Est inclus également dans ce programme, l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière. Un des axes du programme prévoit une mission d'AMO pour la mise en œuvre d'une démarche de gestion durable du parc d'éclairage afin de renforcer les performances et réduire fortement les consommations d'énergie (accompagnement de la ville d'Hazebrouck pour la rénovation de son EP dans le cadre de son PPP). Le montant attribué pour le TE Flandre est de 46 835€.

#### D) Exercice de la compétence Télécom / numérique

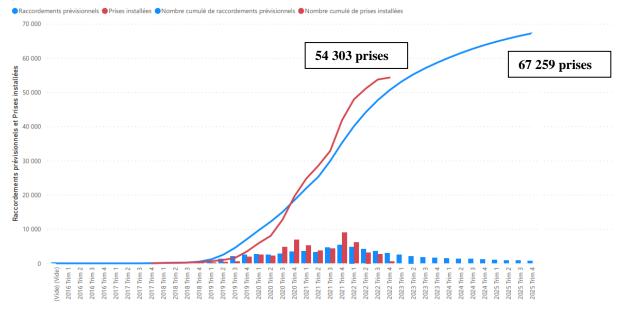
Concernant le déploiement de la fibre, une convention a été signée avec le Syndicat mixte numérique pour le déploiement. La phase de travaux de déploiement s'est terminée en décembre 2021.

Un versement d'importance a été effectué en 2019, au syndicat numérique pour les travaux (28€/prise). Il faut toutefois noter que le SIECF s'acquitte désormais des frais de raccordement (prévisionnel 10 €/prise).

Depuis l'été 2019, le SIECF reçoit en moyenne 25 à 30 appels téléphoniques/mails relatifs au déploiement de la fibre par semaine. Chaque demande est traitée par nos services dans la limite du degré de complexité du dossier et en coordination avec Axione et/ou le syndicat mixte fibre numérique 59/62.

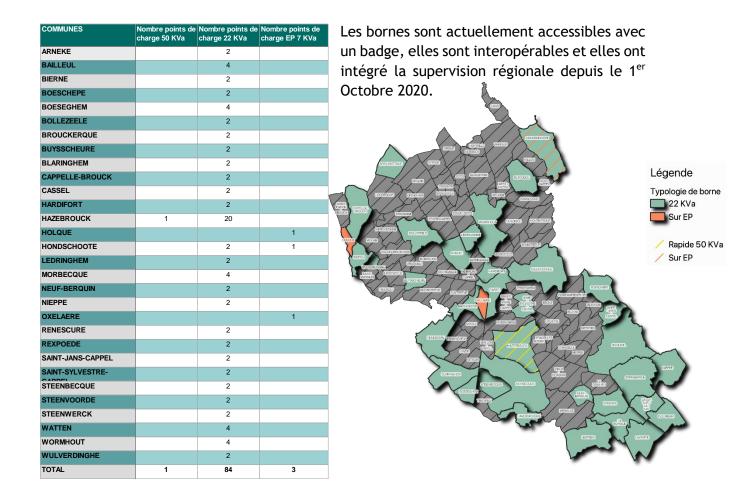
# <u>Suivi des raccordements fibre réalisés jusqu'au 31/10/2022 et prévisionnels jusqu'au 31/12/2025</u>

Raccordements prévisionnels, Prises installées, Nombre cumulé de raccordements prévisionnels et Nombre cumulé de prises installées par Année et Trimestre



E) Exercice de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques)

Le SIECF TE a mené un vaste plan de maillage en partenariat avec les Communes et la CCFI. Dans ce cadre, le Syndicat dispose à ce jour d'un réseau efficace et réparti sur l'ensemble du territoire.



Les bornes sur les 8 communes de la CCFL sont de compétence statutaire de la CCFL.

En outre, le SIECF TE FLANDRE est Lauréat de l'appel à projet 'Mobilités innovantes' 2019 et 2021 du Département du Nord. Dans ce cadre, le SIECF TE a réalisé des expérimentations de bornes IRVE sur candélabre.

Ces expérimentations ont pris du retard en raison de contraintes techniques relatives à la mise en œuvre opérationnelles mais également du fait des difficultés d'approvisionnement en composants électroniques.

Dès le printemps 2021, le SIECF TE FLANDRE a lancé la réalisation d'un Schéma directeur des IRVE (SD IRVE). Ce schéma mutualisé avec la CC Flandre Lys, a été élaboré en co-construction avec les acteurs et élus du territoire et en partenariat avec ENEDIS et l'Agence d'urbanisme AGUR. Il est en vigueur depuis le 21 juillet 2022.

#### A) Etat du personnel au 31/12/2022

Grade	Temps de travail	Nombre de poste(s)	Pourvu / non pourvu
Attaché hors classe	TC	1	Pourvu
Attaché principal	TC	1	Vacant
Attaché	TC	2	1 Pourvu / 1 vacant
Rédacteur principal 1ère classe	TC	2	1 Pourvu / 1 vacant
Technicien	TC	1	Vacant
Agent de maîtrise	TC	1	Pourvu
Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	3	Pourvus
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	Vacant
Adjoint administratif	TC	1	Vacant
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	Pourvu
Adjoint technique	TC	4	Pourvus
Contrat d'apprentissage	TC	1	Pourvu
Adjoint administratif contractuel	TNC	1	Pourvu
Adjoint administratif contractuel	TC	1	Pourvu
Adjoint technique contractuel	TC	1	Pourvu

Le SIECF souhaite continuer à contribuer à la formation des jeunes notamment par le biais de stages, apprentissages et contrats première embauche.

Le Syndicat a adopté ses lignes directrices de gestion par arrêté du Président en date du 26 février 2021 et les modalités relatives aux 1607h par délibérations du Bureau en date du 16 juin 2021 et du 11 octobre 2021.

#### B) Télétravail des agents du Syndicat

La crise sanitaire liée à l'épidémie de CORONA VIRUS Covid 19 a modifié les modalités de travail des agents sans impacter la qualité du service public. Le télétravail a été mis en place conformément aux recommandations gouvernementales. Il a ensuite été pérennisé selon une délibération du Bureau syndical en date du 16 juin 2021.

## V) Structure et gestion de la dette

#### A) Etat de la dette à la fusion entre les SER et le SIECF - au 1er janvier 2013

Le SIECF TE FLANDRE assure les remboursements des emprunts contractés par les anciens SER (Syndicats d'Electrification Rurale) suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

# B) Financement des programmes de travaux sur les réseaux et rénovation de l'éclairage public

Un emprunt a été contracté en 2017 auprès de la Banque postale pour un montant de 500 000€ (durée 5 ans, taux fixe: 0.37 %) pour financer le programme de travaux d'investissement en éclairage public.

Un emprunt a été contracté en 2019 auprès de la Banque postale pour un montant de 500 000€ (durée 5 ans, taux fixe: 0.31 %) pour financer le programme de travaux d'investissement en éclairage public 2019.

Un emprunt a été contracté en 2020 auprès de la Banque postale pour un montant de 950 000€ (durée 5 ans, taux fixe : 0.33%) afin de financer les travaux d'éclairage public et effacement et enfouissement des réseaux.

Un emprunt a été contracté en 2021 auprès du Crédit Agricole pour un montant de 750 000€ (durée de 5 ans, taux fixe : 0.33%) afin de financer les travaux du chantier Wormhout (travaux de réseaux : article 8 - éclairage public - télécommunications).

Le remboursement de ces emprunts est couvert par les participations communales versées au SIECF TE dans le cadre des programmes de travaux, prévoyant des participations pouvant être étalées jusqu'à 5 années.

## C) Reprise de l'emprunt de Sailly sur la Lys suite au transfert de la compétence Numérique

En outre, dans le cadre du transfert de la compétence numérique, le SIECF TE a repris un emprunt de la Commune de Sailly sur la Lys, concernant les armoires ADSL.

Permanences précarité énergétique **06.48.17.92.88**  Éclairage Public **06.42.82.00.64** 

Conseils en énergie partagée **07.88.56.39.40** 



30 rue Louis Warein 59190 HAZEBROUCK



03.28.43.44.45



siecf@ville-hazebrouck.fr



www.siecf.fr



Siège en Mairie d'HAZEBROUCK









